RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00687
Numéro SIREN : 479 752 131
Nom ou dénomination : ARYZTA FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2024 sous le numéro de dépôt 850

Aryzta France

Exercice clos le 31 juillet 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Aryzta France

Exercice clos le 31 juillet 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Aryzta France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Aryzta France relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er août 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 23 janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Patrick Cassoux

ARYZTA FRANCE

0014 av Joseph Paxton

77164 Ferrières-en-Brie

Comptes au 31/07/2023

Comptes annuels

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Bilan - Actif

Déclaration au 31/07/2023

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/07/2023	31/07/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 217 307	1 017 804	199 503	243 402
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	4 538		4 538	
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	35 551	35 551		
Autres immobilisations corporelles	51 511	17 493	34 018	25 135
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	25 398 346	1 719 866	23 678 480	24 228 480
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	5 000		5 000	5 000
Prêts	32 788		32 788	26 089
Autres immobilisations financières	131 176 504		131 176 504	131 156 164
ACTIF IMMOBILISE	**157 921 544**	**2 790 714**	**155 130 830**	**155 684 269**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	4 365 497		4 365 497	4 498 506
Autres créances	5 973 185		5 973 185	89 651 397
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	150 762 753		150 762 753	28 724 690
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	431 020		431 020	324 367
ACTIF CIRCULANT	**161 532 454**		**161 532 454**	**123 198 961**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**319 453 999**	**2 790 714**	**316 663 284**	**278 883 230**

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Bilan - Passif

Déclaration au 31/07/2023

Rubriques			31/07/2023	31/07/2022
Capital social ou individuel	(dont versé :	28 750 000)	28 750 000	28 750 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			5 039	5 039
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			2 875 000	2 875 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		
Report à nouveau			53 578 180	47 465 687
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			12 811 132	6 112 493
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			37 635	37 635
CAPITAUX PROPRES			**98 056 986**	**85 245 854**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			1 701 435	1 720 935
Provisions pour charges			302 048	270 838
PROVISIONS			**2 003 483**	**1 991 773**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				29 626
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	114 390 890	114 369 605
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 623 701	3 835 873
Dettes fiscales et sociales			2 216 712	1 928 093
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			16 845	11 400
Autres dettes			98 309 327	71 454 857
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance			45 340	16 149
DETTES			**216 602 815**	**191 645 602**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**316 663 284**	**278 883 230**

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Compte de résultat

Déclaration au 31/07/2023

Rubriques	France	Exportation	31/07/2023	31/07/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	14 413 923	287 596	14 701 519	13 893 150
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**14 413 923**	**287 596**	**14 701 519**	**13 893 150**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			42 333	17 093
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			41 007	337 302
Autres produits			47 067	6 100
PRODUITS D'EXPLOITATION			**14 831 925**	**14 253 645**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			9 288 831	10 334 302
Impôts, taxes et versements assimilés			158 233	175 419
Salaires et traitements			3 778 697	3 371 601
Charges sociales			1 667 276	1 525 810
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			87 565	101 303
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			47 708	21 851
Autres charges			76 392	78 630
CHARGES D'EXPLOITATION			**15 104 701**	**15 608 916**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-272 776**	**-1 355 270**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			12 650 000	10 000 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 080 120	595 287
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			828	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**15 730 948**	**10 595 287**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			8 851 457	7 773 113
Différences négatives de change			5 944	2 745
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**8 857 402**	**7 775 859**
RESULTAT FINANCIER			**6 873 546**	**2 819 429**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**6 600 770**	**1 464 158**

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Compte de résultat

Déclaration au 31/07/2023

Rubriques	31/07/2023	31/07/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		113 131
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**113 131**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**113 131**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-17 976	135 448
Impôts sur les bénéfices	-6 192 386	-4 670 652
TOTAL DES PRODUITS	**30 562 873**	**24 962 064**
TOTAL DES CHARGES	**17 751 742**	**18 849 571**
BENEFICE OU PERTE	**12 811 132**	**6 112 493**

Annexes Du 01/08/2022 Au 31/07/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total net est de 316 663 284 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 14 701 518 Euros et dégageant un bénéfice de 12 811 131 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/08/2022 au 31/07/2023. Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Concernant le traitement des engagements de retraite, la société a continué à appliquer la nouvelle méthode mise en application au cours de l'exercice précédent.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivantsdu Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Activité de la société

Aryzta France est la société holding française qui détient les participations indiquées dans la liste des filiales et participations de l'annexe. Elle réalise son chiffre d'affaires par le biais de refacturation de ses coûts aux filiales (fonctions centrales, services partagés). ses produits financiers, le cas échéant, sont majoritairement constitués des dividendes de ses filiales. Ses charges financières rémunèrent essentiellement l'emprunt contracté auprès d'une société irlandaise du groupe, Aryzta Bakeries Ireland.

Intégration fiscale

La Société a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés
prévu aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.
La société a adhéré au nouveau groupe d'intégration ayant pris effet
le 1er août 2015.

La Société tête d'intégration fiscale redevable de l'impôt est la société ARYZTA France Sas.

L'impôt provisionné dans la Société correspond à l'impôt réellement dû
en l'absence d'intégration.

En application de la nouvelle convention d'intégration fiscale les économies d'impôts réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère, sous réserve de la réallocation de ces économies aux filiales présentant un résultat déficitaire dans la limite et au prorata de l'économie d'impôt disponible.

Le cas échéant, la filiale comptabilise le produit d'impôt correspondant.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes.
(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale : ARYZTA
Forme : AG
Capital : 632 951 000 €
Siège Social : Zurich (Suisse).

Méthode de consolidation retenue : intégration globale.
En tant que mère de sous-groupe la société Aryzta France est exempte d'établissement de comptes consolidés.

Les chiffres clés du sous-groupe français d'Aryzta sont :

=> Le montant de l'actif immobilisé : 190 726 106 €
=> Le montant des capitaux propres : 135 059 102 €
=> Le nombre des membres du personnel employés au cours de l'exercice : 847.5

Taux d'imposition utilisé

Taux normal : 25%

Contribution sociale : 3.30% sur la tranche supérieure à 763 K€ d'IS

Capitaux propres :

Le résultat 31/07/2022 s'élevant à 6 112 493 Euros et a été affecté en Report à nouveau.
Le résultat 31/07/2023 s'élève à 12 811 131Euros.

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Immobilisations

Déclaration au 31/07/2023

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 182 560		39 285
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	35 551		
Installations générales, agenc., aménag.	30 209		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 500		17 801
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**69 260**		**17 801**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	25 948 346		
Autres titres immobilisés	5 000		
Prêts et autres immobilisations financières	131 182 252		27 040
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**157 135 598**		**27 040**
TOTAL GENERAL	**158 387 419**		**84 125**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			1 221 845	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.			35 551	
Installations générales, agencements divers			30 209	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			21 301	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**87 062**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		550 000	25 398 346	
Autres titres immobilisés			5 000	
Prêts et autres immobilisations financières			131 209 292	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**550 000**	**156 612 638**	
TOTAL GENERAL		**550 000**	**157 921 544**	

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Amortissements

Déclaration au 31/07/2023

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	939 158	78 646		1 017 804
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**939 158**	**78 646**		**1 017 804**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	35 551			35 551
Installations générales, agenc. et aménag. divers	7 381	6 041		13 421
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 194	2 878		4 072
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**44 125**	**8 918**		**53 044**
TOTAL GENERAL	**983 284**	**87 565**		**1 070 848**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Provisions et dépréciations

Déclaration au 31/07/2023

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	37 635			37 635
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	**37 635**			**37 635**
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	270 838	31 210		302 048
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 720 935	16 500	36 000	1 701 435
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**1 991 773**	**47 710**	**36 000**	**2 003 483**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	1 719 866			1 719 866
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	**1 719 866**			**1 719 866**
TOTAL GENERAL	**3 749 275**	**47 710**	**36 000**	**3 760 985**
Dotations et reprises d'exploitation		47 708	36 000	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Créances et dettes

Déclaration au 31/07/2023

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	32 788	32 788	
Autres immobilisations financières	131 176 504	131 176 504	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	4 365 497	4 365 497	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	17 950	17 950	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	1 998 034	1 998 034	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	729 525	729 525	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	3 144 972	3 144 972	
Débiteurs divers	82 704	82 704	
Charges constatées d'avance	431 020	431 020	
TOTAL GENERAL	**141 978 993**	**141 978 993**	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	6 700		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	114 390 890	870 890		113 520 000
Fournisseurs et comptes rattachés	1 623 701	1 623 701		
Personnel et comptes rattachés	674 697	674 697		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	459 171	459 171		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	982 678	982 678		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	100 166	100 166		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 845	16 845		
Groupe et associés	98 308 515	98 308 515		
Autres dettes	812	812		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	45 340	45 340		
TOTAL GENERAL	**216 602 815**	**103 082 815**		**113 520 000**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 971 880			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	25 950 595			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Convention de gestion et prêt groupe

Le prêt accordée par Aryzta Bakeries vient à échéance au 31/07/2024. Son taux est de 6.75%.

Une convention de gestion centralisée de trésorerie a été signée le 4 août 2005 et entrée en vigueur à la même date avec les sociétés détenues par Aryzta France pour une durée indéterminée à compter du 4 août 2005. Au 31 juillet 2023, la convention de gestion de trésorerie s'élève à un montant créditeur de 75 599 K€ et est composée des créances et dettes suivantes :

- dette sur FRANCE DISTRIBUTION : 17 581 K€
- dette sur FRANCE NORD DISTRIBUTION : 3 775 K€
- dette sur JALLON : 8 474 K€
- dette sur BOUL'PAT ATLANTIQUE : 8 239 K€
- dette sur BOUL'PAT SERVICE : 10 485 K€
- dette sur NORMANDIE GEL DISTRIBUTION : 2 658 K€
- dette sur PATIS SERVICE : 6 621 K€
- dette sur SOGEPAT : 1 188 K€
- dette sur BOUL'PAT LITTORAL : 3 273 K€
- dette sur ABF : 315 K€
- créance sur GROUPE HUBERT LOGISTIQUE : 14 K€
- dette sur COUP DE PATES : 4 712 K€
- dette sur BELGAGEL : 8 292 K€

Les prêts sont intégralement composés de prêts action logement accordés aux salariés

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Charges à payer

Déclaration au 31/07/2023

Compte	Libellé	31/07/2023	31/07/2022	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
16887089	INT.COUR/EMP.IAWS FIN PP 9127	870 890,00	849 605,00	21 285,00
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		**870 890,00**	**849 605,00**	**21 285,00**
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40810600	FNP ACHATS FOURNITURES	3 665,00	2 400,00	1 265,00
40811300	FNP LOCATIONS	51 107,00	286 779,00	-235 672,00
40811500	FNP ENTRETIEN MAINTENANCE	25 275,00	674 357,00	-649 082,00
40811600	FNP ASSURANCE	63,00		63,00
40812200	FNP - HONORAIRES	311 798,00	413 732,00	-101 934,00
40812400	FNP TRANSPORT	600,00	600,00	
40812500	FNP - VOYAGES ET DEPLACEMENTS	600,00	1 320,00	-720,00
40812600	FNP FRAIS POSTAUX ET TELECOM	984,00	1 214,00	-230,00
40812700	FNP SERVICES BANCAIRES	5 520,00	5 171,00	349,00
40812800	FNP DIVERS	63 517,17	48 496,00	15 021,17
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**463 129,17**	**1 434 069,00**	**-970 939,83**
AUTRES DETTES				
46860000	CHARGES A PAYER	600,00	600,00	
TOTAL AUTRES DETTES		**600,00**	**600,00**	
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820000	PROVISIONS CONGES PAYES	299 141,44	281 232,00	17 909,44
42840000	PROVISION PARTICIPATION SALARIES		86 000,01	-86 000,01
42860000	PROVISIONS PRIMES	255 482,00	189 300,00	66 182,00
42862000	PROVISIONS RTT	19 538,41	11 171,00	8 367,41
42862100	PROVISIONS CET	66 165,62	57 751,00	8 414,62
42868000	AUTRES PROVISIONS	17 673,00	29 280,00	-11 607,00
43820000	PROVISIONS CHARGES/CP	134 613,00	126 554,40	8 058,60
43860000	PROVISIONS CHARGES/PRIMES	97 208,10	85 185,00	12 023,10
43862000	PROVISIONS CHARGES/RTT	8 792,46	5 027,13	3 765,33
43862100	PROVISIONS CHARGES/CET	29 815,22	26 028,64	3 786,58
43863000	ETAT-FORFAIT SOCIAL		17 200,00	-17 200,00
43864000	CPAM A REVERSER	4 752,51	1 910,19	2 842,32
43868000	AUTRES PROV ORG SOCIAUX	1 157,25	13 176,00	-12 018,75
44863100	ETAT CHARGES A PAYER	16 256,00	16 082,00	174,00
44863200	CVAE A PAYER	1 497,00	3 428,00	-1 931,00
44863300	EFFORT CONCTRUCTION A PAYER	25 836,12	21 581,22	4 254,90
44863500	TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	1 883,23	-772,54	2 655,77
44863600	FORMATION PROFESSIONNELL.A PAYER	38 478,51	28 751,37	9 727,14
44868000	ETAT AUTRES CHARGES A PAYER		13 500,00	-13 500,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**1 018 289,87**	**1 012 385,42**	**5 904,45**
TOTAL CHARGES A PAYER		**2 352 909,04**	**3 296 659,42**	**-943 750,38**

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/07/2023

Compte	Libellé	31/07/2023	31/07/2022	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	3 365,00	3 365,00	
48611900	CCA-PRESTATIONS DIVERSES	73 700,00	28 774,00	44 926,00
48613500	CCA-LOCATIONS MOBILIERES	26 181,00	25 454,00	727,00
48615600	CCA-MAINTENANCE	274 948,00	222 202,00	52 746,00
48616600	CCA-ASSURANCE FLOTTE	298,00	289,00	9,00
48618100	CCA-ABONNEMENTS	5 171,00	5 546,00	-375,00
48626600	CCA-LIGNE SPECIALISE TRANSPAC	33 208,00	23 275,00	9 933,00
48628000	CCA-COTISATIONS DIVERSES	12 152,00	13 614,00	-1 462,00
48647500	CCA-MEDECINE DU TRAVAIL	1 997,00	1 848,00	149,00
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		**431 020,00**	**324 367,00**	**106 653,00**
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48700000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-452,00	-375,00	-77,00
48700001	PCA- F.D.	-7 261,00	-3 127,00	-4 134,00
48700003	PCA- FND	-5 848,00	-647,00	-5 201,00
48700004	PCA- JALLON	-4 642,00	-2 495,00	-2 147,00
48700005	PCA- B.P.A.	-4 092,00	-1 920,00	-2 172,00
48700006	PCA- BPS	-5 970,00	-1 925,00	-4 045,00
48700010	PCA- NGD	-2 109,00	-1 925,00	-184,00
48700011	PCA- FRIGEGRO	-2 631,00	-375,00	-2 256,00
48700012	PCA- PS	-3 132,00	-797,00	-2 335,00
48700013	PCA- SOGEPAT	-3 396,00	-642,00	-2 754,00
48700014	PCA- B.P.L.	-4 430,00	-612,00	-3 818,00
48700050	PCA- CDP	-1 377,00	-1 309,00	-68,00
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		**-45 340,00**	**-16 149,00**	**-29 191,00**

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Produits à recevoir

Déclaration au 31/07/2023

Compte	Libellé	31/07/2023	31/07/2022	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41810000	FACTURES A ETABLIR	57 464,85	150 740,67	-93 275,82
41810011	FAE - FRIGEGRO	17 393,00	16 764,00	629,00
41810021	FAE ABF	4 852,00	4 608,00	244,00
41810050	FAE - COUP DE PATES SAS		-535 120,00	535 120,00
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		**79 709,85**	**-363 007,33**	**442 717,18**
AUTRES CREANCES				
40980000	AVOIRS A RECEVOIR	4 005,00	51 699,30	-47 694,30
40981000	Fournisseurs débiteurs	78 698,86	8 804,92	69 893,94
44870000	ETAT PRODUITS A RECEVOIR	-654,00	-654,00	
TOTAL AUTRES CREANCES		**82 049,86**	**59 850,22**	**22 199,64**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**161 759,71**	**-303 157,11**	**464 916,82**

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Composition du capital social

Déclaration au 31/07/2023

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	28 750 000			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Variation des capitaux propres

Déclaration au 31/07/2023

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	85 245 854
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	85 245 854

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		12 811 131
SOLDE		**12 811 131**

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	98 056 985

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Ventilation du chiffre d'affaires

Déclaration au 31/07/2023

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/07/2023	Total 31/07/2022	%
Services	14 413 922	287 596	14 701 518	13 893 149	5,82 %
TOTAL	**14 413 922**	**287 596**	**14 701 518**	**13 893 149**	**5,82 %**

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés
(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Au poste "Autres immobilisations financières" figurant à l'actif du bilan pour 131 156 164 € est composé des malis de fusion suivants :

- 23 256 294 € provenant de la TUP de Hubert Développement avec Hubert Finance
- 1 903 371 € provenant de la TUP d'AMP avec Hubert Finance
- 105 996 499 € provenant de la TUP de Hubert Finance avec Aryzta France

En adéquation avec le changement de législation (nouvelles règles comptables introduites par le règlement n°2015-06 de l'ANC), le mali de fusion doit être affecté en priorité aux actifs identifiables apportés dont la valeur réellepeut être estimée de manière fiable et sur lesquels il existe des plus-values latentes.
Concernant la société, le mali technique est ainsi affecté aux titres de participations et a été reclassé dans un sous compte "autres immobilisations financières".

Mali technique affecté (en K€)

Titres sous jacents	Montant brut	Dépréciation	Net
FD	15 079		15 079
FND	7 698		7 698
JALLON	13 617		13 617
BPA	14 100		14 100
BPS	16 164		16 164
NG	5 498		5 498
PS	11 872		11 872
BPL	4 051		4 051
MAR	8 035		8 035
CDP	34 332		34 332
SGP	710		710
TOTAUX	131 156		131 156

Créances immobilisées
(PCG Art. 831-2 7")

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominative.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

- Logiciel Linéaire 1 à 3 ans
- Agencements et aménagements Linéaire 3 à 10 ans
- Matériels et outillages Linéaire 3 à 5 ans
- Matériel de bureau Linéaire 3 ans
- Mobilier Linéaire 5 ans

Evaluation des matières et marchandises
(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier prix d'achat ; compte tenu de la rotation rapide des stocks, cette méthode ne diffère pas significativement du coût moyen pondéré.

Dépréciation des matières et marchandises
(PCG 831-2/3 et 831-2/6)

Pas de stock de matières et marchandises sur Aryta France.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances.
(PCG Art. 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Le management applique une provision pour dépréciation des créances clients basée sur leur ancienneté. En effet, la méthode historique consiste en la constatation d'une dépréciation à 100% de toutes créances clients âgées de plus de 120 jours.

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Conformément à la loi du 24 juillet 1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensmble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euro.

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Résultat financier.

L'exercice fait apparaître un résultat financier de 6 873 546 €, qui est constitué des éléments suivants :

=> Produits financiers de participation : 12 650 000 €
=> Produits des intérêts cash pooling : 3 080 120 €
=> Produits de change : 828 €
=> Charges d'intérêts cash pooling : 8 851 457 €
=> Différence négative de change.

Honoraires des commissaires aux comptes.

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 24 931 €, décomposés de la manière suivante :

=> honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 24 931 €
=> honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant.

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Déclaration au 31/07/2023

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	6 600 770	-6 196 880	12 797 650
Résultat exceptionnel à court terme			
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	17 975	4 494	13 481
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	**6 618 745**	**-6 192 386**	**12 811 131**

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Rémunération des dirigeants

Déclaration au 31/07/2023

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance
Engagements financiers				
Engagements de retraite				
Avances et crédits alloués				
Rémunérations allouées				

Conditions de prêts consentis au cours de l'exercice :

Remboursements opérés pendant l'exercice :

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Effectif moyen

Déclaration au 31/07/2023

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Effectifs moyens du personnel	81	
Dont apprentis 5.25		
TOTAL	**81**	

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13).

La société constitue une provision pour indemnité de fin de carrière.

Les engagements de retraite sont évalués en application de la recommandation ANC n° 2013-02 du 07/11/2013 et du règlement n° 2003-R01 du CN

Hypothèse de calculs retenues :

Taux d'actualisation : 3.80%
Taux de croissance des salaires : 2.10% à 2.60%
Mode de départ en retraite : départ volontaire
Taux de charges sociales patronales : 41%
Tables de mortalité : TH-TF 00-02
Convention collective : Commerce de Gros (3044)

Montant de la provision au 31/07/2023 : 302 048 €

	Aryzta France SAS - France
A. Modifications des prestations définies	
1. Obligation de prestations définies à la fin de l'exercice précédent	2 284 074
2. Coût du service	
a. Coût actuel du service	212 951
3. Charge d'intérêt	74 341
4. Flux de trésoreie	
b. Paiements fait par l'employeur	(97 304)
5. Autres évènements significatifs	
6. Remeasurements	
a. Changement demographique	(30 739)
b. Hypothèse de changement des taux d'intérêts	(104 919)
c. Effets de l'expérience	(16 971)
7. Effet des taux d'intérêts	-
8. Obligation de prestations définies à la fin de l'exercice.	**2 321 433**

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13).

Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :

- Participation :
- Effort de construction : 25 836
- Stock :
- C3S :

Autres :

- Indemnités de fin de carrière : 302 048 €
- Créances clients :

Total des allègements : 327 884 €

Montant de l'IS correspondant aux allègements nets futurs d'impôts : 81 971 €

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Filiales et participations

Déclaration au 31/07/2023

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
France Distribution	108 000 7 986 947	100 1 700 000	2 278 732 2 278 732		97 440 015 5 363 086
France Nord Distribution	40 000 2 348 492	100 900 000	1 323 456 1 323 456		21 338 511 1 263 095
Jallon	312 000 6 699 455	100 900 000	6 169 715 6 169 715		53 584 096 3 397 232
Boul'Pat Atlantique	46 000 5 185 755	100 1 600 000	7 622 7 622		33 968 783 2 862 804
Boul'Pat Service	80 000 5 745 050	100 2 000 000	4 120 000 4 120 000		43 458 700 3 635 250
Boul'Pat Littoral	39 987 2 120 255	100	1 695 989 1 695 989		14 365 477 873 013
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Filiales

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)		0,00			
Sogepat	38 112 1 100 870	100	900 000 900 000		8 197 670 468 969
Coup de Pates	130 000 9 377 572	100 2 700 000	38 112 38 112		23 129 412 6 075 256
Groupe Hubert Logistique	65 000 626 294	99,99	3 130 553 1 615 554		5 642 685 452 648
Belgagel	100 000 7 851 981	100	99 999 99 999		13 236 840 2 494 231
Lusigel	50 000 1 011 988	100 150 000	50 000 50 000		5 269 734 633 919
ABF	270 000 663 171	100	557 560 352 693		4 935 511 227 412
Patis Service	180 000 5 432 279	100 1 800 000	3 671 948 3 671 948		28 574 273 2 584 106
Normandie Gel Distribution	96 000 23 415 974	100 900 000	1 317 025 1 317 025		11 016 344 984 751
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

DocuSign Envelope ID: D2F67B19-38D4-4388-8ECE-C00FD840769E

ARYZTA FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 28.750.000 euros
14-16, avenue Joseph Paxton, Zac de Bel Air, 77164 Ferrière-en-Brie
479 752 131 RCS Meaux

(la "***Société***")

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 25 JANVIER 2024

[…]

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2023, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 juillet 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 12.811.132 euros.

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, l'Associé Unique prend acte de ce que la Société a engagé pour 43.341 euros de dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés telles que visées à l'article 39-4 dudit code pour l'exercice clos le 31 juillet 2023 (correspondant à des amortissements excédentaires et/ou non déductibles), ce qui représente un impôt sur les sociétés théorique d'environ 10.835 euros.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve la proposition d'affectation du résultat de l'exercice écoulé et décide d'affecter l'intégralité dudit résultat, soit 12.811.132 euros, au compte "Report à nouveau" qui est en conséquence porté de 53.578.180 euros à 66.389.312 euros.

Compte tenu de cette affectation, l'Associé Unique prend acte de ce que les capitaux propres de la Société s'élèvent à 98.056.986 euros répartis ainsi qu'il suit :

Capital social	28.750.000 €
Prime d'émission, de fusion, d'apport	5.039 €
Réserve légale	2.875.000 €
Report à nouveau	66.389.312 €
Provisions réglementées	37.635 €
Capitaux propres	***98.056.986 €***

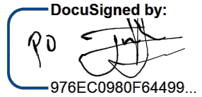
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'Associé Unique prend acte de ce qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois exercices précédents.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DocuSign Envelope ID: D2F67B19-38D4-4388-8ECE-C00FD840769E

[…]

Extrait certifié conforme,



Julien Gromb

Aryzta France

Exercice clos le 31 juillet 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Aryzta France

Exercice clos le 31 juillet 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Aryzta France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Aryzta France relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er août 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 23 janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Patrick Cassoux

ARYZTA FRANCE

0014 av Joseph Paxton

77164 Ferrières-en-Brie

Comptes au 31/07/2023

Comptes annuels

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Bilan - Actif

Déclaration au 31/07/2023

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/07/2023	31/07/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 217 307	1 017 804	199 503	243 402
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	4 538		4 538	
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	35 551	35 551		
Autres immobilisations corporelles	51 511	17 493	34 018	25 135
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	25 398 346	1 719 866	23 678 480	24 228 480
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	5 000		5 000	5 000
Prêts	32 788		32 788	26 089
Autres immobilisations financières	131 176 504		131 176 504	131 156 164
ACTIF IMMOBILISE	**157 921 544**	**2 790 714**	**155 130 830**	**155 684 269**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	4 365 497		4 365 497	4 498 506
Autres créances	5 973 185		5 973 185	89 651 397
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	150 762 753		150 762 753	28 724 690
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	431 020		431 020	324 367
ACTIF CIRCULANT	**161 532 454**		**161 532 454**	**123 198 961**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**319 453 999**	**2 790 714**	**316 663 284**	**278 883 230**

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Bilan - Passif

Déclaration au 31/07/2023

Rubriques			31/07/2023	31/07/2022
Capital social ou individuel	(dont versé :	28 750 000)	28 750 000	28 750 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			5 039	5 039
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			2 875 000	2 875 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		
Report à nouveau			53 578 180	47 465 687
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			12 811 132	6 112 493
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			37 635	37 635
CAPITAUX PROPRES			**98 056 986**	**85 245 854**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			1 701 435	1 720 935
Provisions pour charges			302 048	270 838
PROVISIONS			**2 003 483**	**1 991 773**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				29 626
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	114 390 890	114 369 605
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 623 701	3 835 873
Dettes fiscales et sociales			2 216 712	1 928 093
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			16 845	11 400
Autres dettes			98 309 327	71 454 857
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance			45 340	16 149
DETTES			**216 602 815**	**191 645 602**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**316 663 284**	**278 883 230**

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Compte de résultat

Déclaration au 31/07/2023

Rubriques	France	Exportation	31/07/2023	31/07/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	14 413 923	287 596	14 701 519	13 893 150
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**14 413 923**	**287 596**	**14 701 519**	**13 893 150**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			42 333	17 093
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			41 007	337 302
Autres produits			47 067	6 100
PRODUITS D'EXPLOITATION			**14 831 925**	**14 253 645**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			9 288 831	10 334 302
Impôts, taxes et versements assimilés			158 233	175 419
Salaires et traitements			3 778 697	3 371 601
Charges sociales			1 667 276	1 525 810
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			87 565	101 303
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			47 708	21 851
Autres charges			76 392	78 630
CHARGES D'EXPLOITATION			**15 104 701**	**15 608 916**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-272 776**	**-1 355 270**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			12 650 000	10 000 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 080 120	595 287
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			828	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**15 730 948**	**10 595 287**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			8 851 457	7 773 113
Différences négatives de change			5 944	2 745
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**8 857 402**	**7 775 859**
RESULTAT FINANCIER			**6 873 546**	**2 819 429**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**6 600 770**	**1 464 158**

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Compte de résultat

Déclaration au 31/07/2023

Rubriques	31/07/2023	31/07/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		113 131
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**113 131**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**113 131**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-17 976	135 448
Impôts sur les bénéfices	-6 192 386	-4 670 652
TOTAL DES PRODUITS	**30 562 873**	**24 962 064**
TOTAL DES CHARGES	**17 751 742**	**18 849 571**
BENEFICE OU PERTE	**12 811 132**	**6 112 493**

Annexes Du 01/08/2022 Au 31/07/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total net est de 316 663 284 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 14 701 518 Euros et dégageant un bénéfice de 12 811 131 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/08/2022 au 31/07/2023. Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Concernant le traitement des engagements de retraite, la société a continué à appliquer la nouvelle méthode mise en application au cours de l'exercice précédent.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivantsdu Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Activité de la société

Aryzta France est la société holding française qui détient les participations indiquées dans la liste des filiales et participations de l'annexe. Elle réalise son chiffre d'affaires par le biais de refacturation de ses coûts aux filiales (fonctions centrales, services partagés). ses produits financiers, le cas échéant, sont majoritairement constitués des dividendes de ses filiales. Ses charges financières rémunèrent essentiellement l'emprunt contracté auprès d'une société irlandaise du groupe, Aryzta Bakeries Ireland.

Intégration fiscale

La Société a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés
prévu aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.
La société a adhéré au nouveau groupe d'intégration ayant pris effet
le 1er août 2015.

La Société tête d'intégration fiscale redevable de l'impôt est la société ARYZTA France Sas.

L'impôt provisionné dans la Société correspond à l'impôt réellement dû
en l'absence d'intégration.

En application de la nouvelle convention d'intégration fiscale les économies d'impôts réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère, sous réserve de la réallocation de ces économies aux filiales présentant un résultat déficitaire dans la limite et au prorata de l'économie d'impôt disponible.

Le cas échéant, la filiale comptabilise le produit d'impôt correspondant.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes.
(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale : ARYZTA
Forme : AG
Capital : 632 951 000 €
Siège Social : Zurich (Suisse).

Méthode de consolidation retenue : intégration globale.
En tant que mère de sous-groupe la société Aryzta France est exempte d'établissement de comptes consolidés.

Les chiffres clés du sous-groupe français d'Aryzta sont :

=> Le montant de l'actif immobilisé : 190 726 106 €
=> Le montant des capitaux propres : 135 059 102 €
=> Le nombre des membres du personnel employés au cours de l'exercice : 847.5

Taux d'imposition utilisé

Taux normal : 25%

Contribution sociale : 3.30% sur la tranche supérieure à 763 K€ d'IS

Capitaux propres :

Le résultat 31/07/2022 s'élevant à 6 112 493 Euros et a été affecté en Report à nouveau.
Le résultat 31/07/2023 s'élève à 12 811 131Euros.

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Immobilisations

Déclaration au 31/07/2023

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 182 560		39 285
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	35 551		
Installations générales, agenc., aménag.	30 209		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 500		17 801
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**69 260**		**17 801**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	25 948 346		
Autres titres immobilisés	5 000		
Prêts et autres immobilisations financières	131 182 252		27 040
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**157 135 598**		**27 040**
TOTAL GENERAL	**158 387 419**		**84 125**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			1 221 845	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.			35 551	
Installations générales, agencements divers			30 209	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			21 301	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**87 062**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		550 000	25 398 346	
Autres titres immobilisés			5 000	
Prêts et autres immobilisations financières			131 209 292	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**550 000**	**156 612 638**	
TOTAL GENERAL		**550 000**	**157 921 544**	

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Amortissements

Déclaration au 31/07/2023

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	939 158	78 646		1 017 804
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**939 158**	**78 646**		**1 017 804**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	35 551			35 551
Installations générales, agenc. et aménag. divers	7 381	6 041		13 421
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 194	2 878		4 072
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**44 125**	**8 918**		**53 044**
TOTAL GENERAL	**983 284**	**87 565**		**1 070 848**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Provisions et dépréciations

Déclaration au 31/07/2023

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	37 635			37 635
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	**37 635**			**37 635**
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	270 838	31 210		302 048
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 720 935	16 500	36 000	1 701 435
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**1 991 773**	**47 710**	**36 000**	**2 003 483**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	1 719 866			1 719 866
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	**1 719 866**			**1 719 866**
TOTAL GENERAL	**3 749 275**	**47 710**	**36 000**	**3 760 985**
Dotations et reprises d'exploitation		47 708	36 000	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Créances et dettes

Déclaration au 31/07/2023

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	32 788	32 788	
Autres immobilisations financières	131 176 504	131 176 504	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	4 365 497	4 365 497	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	17 950	17 950	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	1 998 034	1 998 034	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	729 525	729 525	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	3 144 972	3 144 972	
Débiteurs divers	82 704	82 704	
Charges constatées d'avance	431 020	431 020	
TOTAL GENERAL	**141 978 993**	**141 978 993**	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	6 700		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	114 390 890	870 890		113 520 000
Fournisseurs et comptes rattachés	1 623 701	1 623 701		
Personnel et comptes rattachés	674 697	674 697		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	459 171	459 171		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	982 678	982 678		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	100 166	100 166		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 845	16 845		
Groupe et associés	98 308 515	98 308 515		
Autres dettes	812	812		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	45 340	45 340		
TOTAL GENERAL	**216 602 815**	**103 082 815**		**113 520 000**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 971 880			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	25 950 595			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Convention de gestion et prêt groupe

Le prêt accordée par Aryzta Bakeries vient à échéance au 31/07/2024. Son taux est de 6.75%.

Une convention de gestion centralisée de trésorerie a été signée le 4 août 2005 et entrée en vigueur à la même date avec les sociétés détenues par Aryzta France pour une durée indéterminée à compter du 4 août 2005. Au 31 juillet 2023, la convention de gestion de trésorerie s'élève à un montant créditeur de 75 599 K€ et est composée des créances et dettes suivantes :

- dette sur FRANCE DISTRIBUTION : 17 581 K€
- dette sur FRANCE NORD DISTRIBUTION : 3 775 K€
- dette sur JALLON : 8 474 K€
- dette sur BOUL'PAT ATLANTIQUE : 8 239 K€
- dette sur BOUL'PAT SERVICE : 10 485 K€
- dette sur NORMANDIE GEL DISTRIBUTION : 2 658 K€
- dette sur PATIS SERVICE : 6 621 K€
- dette sur SOGEPAT : 1 188 K€
- dette sur BOUL'PAT LITTORAL : 3 273 K€
- dette sur ABF : 315 K€
- créance sur GROUPE HUBERT LOGISTIQUE : 14 K€
- dette sur COUP DE PATES : 4 712 K€
- dette sur BELGAGEL : 8 292 K€

Les prêts sont intégralement composés de prêts action logement accordés aux salariés

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Charges à payer

Déclaration au 31/07/2023

Compte	Libellé	31/07/2023	31/07/2022	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
16887089	INT.COUR/EMP.IAWS FIN PP 9127	870 890,00	849 605,00	21 285,00
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		**870 890,00**	**849 605,00**	**21 285,00**
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40810600	FNP ACHATS FOURNITURES	3 665,00	2 400,00	1 265,00
40811300	FNP LOCATIONS	51 107,00	286 779,00	-235 672,00
40811500	FNP ENTRETIEN MAINTENANCE	25 275,00	674 357,00	-649 082,00
40811600	FNP ASSURANCE	63,00		63,00
40812200	FNP - HONORAIRES	311 798,00	413 732,00	-101 934,00
40812400	FNP TRANSPORT	600,00	600,00	
40812500	FNP - VOYAGES ET DEPLACEMENTS	600,00	1 320,00	-720,00
40812600	FNP FRAIS POSTAUX ET TELECOM	984,00	1 214,00	-230,00
40812700	FNP SERVICES BANCAIRES	5 520,00	5 171,00	349,00
40812800	FNP DIVERS	63 517,17	48 496,00	15 021,17
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**463 129,17**	**1 434 069,00**	**-970 939,83**
AUTRES DETTES				
46860000	CHARGES A PAYER	600,00	600,00	
TOTAL AUTRES DETTES		**600,00**	**600,00**	
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820000	PROVISIONS CONGES PAYES	299 141,44	281 232,00	17 909,44
42840000	PROVISION PARTICIPATION SALARIES		86 000,01	-86 000,01
42860000	PROVISIONS PRIMES	255 482,00	189 300,00	66 182,00
42862000	PROVISIONS RTT	19 538,41	11 171,00	8 367,41
42862100	PROVISIONS CET	66 165,62	57 751,00	8 414,62
42868000	AUTRES PROVISIONS	17 673,00	29 280,00	-11 607,00
43820000	PROVISIONS CHARGES/CP	134 613,00	126 554,40	8 058,60
43860000	PROVISIONS CHARGES/PRIMES	97 208,10	85 185,00	12 023,10
43862000	PROVISIONS CHARGES/RTT	8 792,46	5 027,13	3 765,33
43862100	PROVISIONS CHARGES/CET	29 815,22	26 028,64	3 786,58
43863000	ETAT-FORFAIT SOCIAL		17 200,00	-17 200,00
43864000	CPAM A REVERSER	4 752,51	1 910,19	2 842,32
43868000	AUTRES PROV ORG SOCIAUX	1 157,25	13 176,00	-12 018,75
44863100	ETAT CHARGES A PAYER	16 256,00	16 082,00	174,00
44863200	CVAE A PAYER	1 497,00	3 428,00	-1 931,00
44863300	EFFORT CONCTRUCTION A PAYER	25 836,12	21 581,22	4 254,90
44863500	TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	1 883,23	-772,54	2 655,77
44863600	FORMATION PROFESSIONNELL.A PAYER	38 478,51	28 751,37	9 727,14
44868000	ETAT AUTRES CHARGES A PAYER		13 500,00	-13 500,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**1 018 289,87**	**1 012 385,42**	**5 904,45**
TOTAL CHARGES A PAYER		**2 352 909,04**	**3 296 659,42**	**-943 750,38**

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/07/2023

Compte	Libellé	31/07/2023	31/07/2022	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	3 365,00	3 365,00	
48611900	CCA-PRESTATIONS DIVERSES	73 700,00	28 774,00	44 926,00
48613500	CCA-LOCATIONS MOBILIERES	26 181,00	25 454,00	727,00
48615600	CCA-MAINTENANCE	274 948,00	222 202,00	52 746,00
48616600	CCA-ASSURANCE FLOTTE	298,00	289,00	9,00
48618100	CCA-ABONNEMENTS	5 171,00	5 546,00	-375,00
48626600	CCA-LIGNE SPECIALISE TRANSPAC	33 208,00	23 275,00	9 933,00
48628000	CCA-COTISATIONS DIVERSES	12 152,00	13 614,00	-1 462,00
48647500	CCA-MEDECINE DU TRAVAIL	1 997,00	1 848,00	149,00
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		**431 020,00**	**324 367,00**	**106 653,00**
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48700000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-452,00	-375,00	-77,00
48700001	PCA- F.D.	-7 261,00	-3 127,00	-4 134,00
48700003	PCA- FND	-5 848,00	-647,00	-5 201,00
48700004	PCA- JALLON	-4 642,00	-2 495,00	-2 147,00
48700005	PCA- B.P.A.	-4 092,00	-1 920,00	-2 172,00
48700006	PCA- BPS	-5 970,00	-1 925,00	-4 045,00
48700010	PCA- NGD	-2 109,00	-1 925,00	-184,00
48700011	PCA- FRIGEGRO	-2 631,00	-375,00	-2 256,00
48700012	PCA- PS	-3 132,00	-797,00	-2 335,00
48700013	PCA- SOGEPAT	-3 396,00	-642,00	-2 754,00
48700014	PCA- B.P.L.	-4 430,00	-612,00	-3 818,00
48700050	PCA- CDP	-1 377,00	-1 309,00	-68,00
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		**-45 340,00**	**-16 149,00**	**-29 191,00**

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Produits à recevoir

Déclaration au 31/07/2023

Compte	Libellé	31/07/2023	31/07/2022	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41810000	FACTURES A ETABLIR	57 464,85	150 740,67	-93 275,82
41810011	FAE - FRIGEGRO	17 393,00	16 764,00	629,00
41810021	FAE ABF	4 852,00	4 608,00	244,00
41810050	FAE - COUP DE PATES SAS		-535 120,00	535 120,00
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		**79 709,85**	**-363 007,33**	**442 717,18**
AUTRES CREANCES				
40980000	AVOIRS A RECEVOIR	4 005,00	51 699,30	-47 694,30
40981000	Fournisseurs débiteurs	78 698,86	8 804,92	69 893,94
44870000	ETAT PRODUITS A RECEVOIR	-654,00	-654,00	
TOTAL AUTRES CREANCES		**82 049,86**	**59 850,22**	**22 199,64**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**161 759,71**	**-303 157,11**	**464 916,82**

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Composition du capital social

Déclaration au 31/07/2023

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	28 750 000			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Variation des capitaux propres

Déclaration au 31/07/2023

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	85 245 854
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	85 245 854

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		12 811 131
SOLDE		**12 811 131**

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	98 056 985

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Ventilation du chiffre d'affaires

Déclaration au 31/07/2023

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/07/2023	Total 31/07/2022	%
Services	14 413 922	287 596	14 701 518	13 893 149	5,82 %
TOTAL	**14 413 922**	**287 596**	**14 701 518**	**13 893 149**	**5,82 %**

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés
(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Au poste "Autres immobilisations financières" figurant à l'actif du bilan pour 131 156 164 € est composé des malis de fusion suivants :

- 23 256 294 € provenant de la TUP de Hubert Développement avec Hubert Finance
- 1 903 371 € provenant de la TUP d'AMP avec Hubert Finance
- 105 996 499 € provenant de la TUP de Hubert Finance avec Aryzta France

En adéquation avec le changement de législation (nouvelles règles comptables introduites par le règlement n°2015-06 de l'ANC), le mali de fusion doit être affecté en priorité aux actifs identifiables apportés dont la valeur réellepeut être estimée de manière fiable et sur lesquels il existe des plus-values latentes.
Concernant la société, le mali technique est ainsi affecté aux titres de participations et a été reclassé dans un sous compte "autres immobilisations financières".

Mali technique affecté (en K€)

Titres sous jacents	Montant brut	Dépréciation	Net
FD	15 079		15 079
FND	7 698		7 698
JALLON	13 617		13 617
BPA	14 100		14 100
BPS	16 164		16 164
NG	5 498		5 498
PS	11 872		11 872
BPL	4 051		4 051
MAR	8 035		8 035
CDP	34 332		34 332
SGP	710		710
TOTAUX	131 156		131 156

Créances immobilisées
(PCG Art. 831-2 7")

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominative.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

- Logiciel Linéaire 1 à 3 ans
- Agencements et aménagements Linéaire 3 à 10 ans
- Matériels et outillages Linéaire 3 à 5 ans
- Matériel de bureau Linéaire 3 ans
- Mobilier Linéaire 5 ans

Evaluation des matières et marchandises
(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier prix d'achat ; compte tenu de la rotation rapide des stocks, cette méthode ne diffère pas significativement du coût moyen pondéré.

Dépréciation des matières et marchandises
(PCG 831-2/3 et 831-2/6)

Pas de stock de matières et marchandises sur Aryta France.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances.
(PCG Art. 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Le management applique une provision pour dépréciation des créances clients basée sur leur ancienneté. En effet, la méthode historique consiste en la constatation d'une dépréciation à 100% de toutes créances clients âgées de plus de 120 jours.

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Conformément à la loi du 24 juillet 1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensmble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euro.

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Résultat financier.

L'exercice fait apparaître un résultat financier de 6 873 546 €, qui est constitué des éléments suivants :

=> Produits financiers de participation : 12 650 000 €
=> Produits des intérêts cash pooling : 3 080 120 €
=> Produits de change : 828 €
=> Charges d'intérêts cash pooling : 8 851 457 €
=> Différence négative de change.

Honoraires des commissaires aux comptes.

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 24 931 €, décomposés de la manière suivante :

=> honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 24 931 €
=> honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant.

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Déclaration au 31/07/2023

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	6 600 770	-6 196 880	12 797 650
Résultat exceptionnel à court terme			
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	17 975	4 494	13 481
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	**6 618 745**	**-6 192 386**	**12 811 131**

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Rémunération des dirigeants

Déclaration au 31/07/2023

Rubriques	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance
Engagements financiers				
Engagements de retraite				
Avances et crédits alloués				
Rémunérations allouées				

Conditions de prêts consentis au cours de l'exercice :

Remboursements opérés pendant l'exercice :

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Effectif moyen

Déclaration au 31/07/2023

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Effectifs moyens du personnel	81	
Dont apprentis 5.25		
TOTAL	**81**	

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13).

La société constitue une provision pour indemnité de fin de carrière.

Les engagements de retraite sont évalués en application de la recommandation ANC n° 2013-02 du 07/11/2013 et du règlement n° 2003-R01 du CN

Hypothèse de calculs retenues :

Taux d'actualisation : 3.80%
Taux de croissance des salaires : 2.10% à 2.60%
Mode de départ en retraite : départ volontaire
Taux de charges sociales patronales : 41%
Tables de mortalité : TH-TF 00-02
Convention collective : Commerce de Gros (3044)

Montant de la provision au 31/07/2023 : 302 048 €

	Aryzta France SAS - France
A. Modifications des prestations définies	
1. Obligation de prestations définies à la fin de l'exercice précédent	2 284 074
2. Coût du service	
a. Coût actuel du service	212 951
3. Charge d'intérêt	74 341
4. Flux de trésoreie	
b. Paiements fait par l'employeur	(97 304)
5. Autres évènements significatifs	
6. Remeasurements	
a. Changement demographique	(30 739)
b. Hypothèse de changement des taux d'intérêts	(104 919)
c. Effets de l'expérience	(16 971)
7. Effet des taux d'intérêts	-
8. Obligation de prestations définies à la fin de l'exercice.	**2 321 433**

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13).

Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :

- Participation :
- Effort de construction : 25 836
- Stock :
- C3S :

Autres :

- Indemnités de fin de carrière : 302 048 €
- Créances clients :

Total des allègements : 327 884 €

Montant de l'IS correspondant aux allègements nets futurs d'impôts : 81 971 €

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Filiales et participations

Déclaration au 31/07/2023

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
France Distribution	108 000 7 986 947	100 1 700 000	2 278 732 2 278 732		97 440 015 5 363 086
France Nord Distribution	40 000 2 348 492	100 900 000	1 323 456 1 323 456		21 338 511 1 263 095
Jallon	312 000 6 699 455	100 900 000	6 169 715 6 169 715		53 584 096 3 397 232
Boul'Pat Atlantique	46 000 5 185 755	100 1 600 000	7 622 7 622		33 968 783 2 862 804
Boul'Pat Service	80 000 5 745 050	100 2 000 000	4 120 000 4 120 000		43 458 700 3 635 250
Boul'Pat Littoral	39 987 2 120 255	100	1 695 989 1 695 989		14 365 477 873 013
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

AF_72 - ARYZTA FRANCE
0014 av Joseph Paxton
77164 Ferrières-en-Brie

Filiales

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)		0,00			
Sogepat	38 112 1 100 870	100	900 000 900 000		8 197 670 468 969
Coup de Pates	130 000 9 377 572	100 2 700 000	38 112 38 112		23 129 412 6 075 256
Groupe Hubert Logistique	65 000 626 294	99,99	3 130 553 1 615 554		5 642 685 452 648
Belgagel	100 000 7 851 981	100	99 999 99 999		13 236 840 2 494 231
Lusigel	50 000 1 011 988	100 150 000	50 000 50 000		5 269 734 633 919
ABF	270 000 663 171	100	557 560 352 693		4 935 511 227 412
Patis Service	180 000 5 432 279	100 1 800 000	3 671 948 3 671 948		28 574 273 2 584 106
Normandie Gel Distribution	96 000 23 415 974	100 900 000	1 317 025 1 317 025		11 016 344 984 751
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			